

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 août 2026

Date de convocation : 21 août 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 1^{er} septembre 2026

L'an, deux mille vingt-six, le vingt-sept août à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwénaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN, Arnaud REVAULT, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs Mauricette DIRR, Natacha CARRO, Denis KEURMEUR,

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Monsieur Denis KEURMEUR donne procuration à Monsieur Patrick MENARD

Madame Natacha CARRO donne procuration à Madame Gwénaëlle AOUTIN

Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Chantal TARDY

Secrétaire de séance : Alexis POIDEVIN

CM 27.08.2026	Fixation d'un tarif de vente de la BD de l'histoire de Jugon-les-Lacs	Délibération n°2026-151
---------------	---	------------------------------------

Rapporteuse : Adeline BRIVE

Madame Adeline BRIVE informe les membres de l'assemblée que l'office du tourisme a sollicité le fait de pouvoir vendre des BD de l'histoire de Jugon-les-Lacs.

Il est proposé de fixer un prix de vente pour pouvoir les commercialiser à des tiers, comme l'office de tourisme.

La commune ne mettra pas en place de régie pour vendre directement cette BD aux particuliers.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
Décide**

- De fixer le prix de vente de la BD à 10.00 € à des professionnels,
- D'offrir cette BD aux nouveaux arrivants, aux partenaires institutionnels et associatifs, aux personnes bénéficiant d'une cérémonie d'état-civil (mariage, pacs, cérémonie civile)
- D'autoriser Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire



Gwénaëlle AOUTIN